

Les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine sont au service de **la bio**

Notre ambition

Les Chambres d'agriculture veulent une agriculture bio diversifiée, ancrée dans les territoires. Elles œuvrent pour que tous les agriculteurs et agricultrices soient fiers de leur métier et puissent en vivre dignement.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**

CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Nos défis

- Assurer la réussite des projets d'installation et de conversion
- Pérenniser les exploitations en bio et garantir des revenus
- Développer la performance des exploitations en bio et leur compétitivité
- Développer les échanges entre agriculteurs conventionnels et bio : groupes mixtes (GIEE, collectifs d'agriculteurs), journées techniques, salons et rendez-vous Tech&Bio...

Nos missions

- Apporter un service aux agriculteurs
- Rechercher des améliorations techniques
- Diffuser des savoirs

Les agriculteurs échangent entre eux et testent sur leur exploitation. Ce sont toutes ces initiatives locales, sur les territoires, que nous valorisons. C'est ainsi que la bio se développe et se construit.

Marie GRIFFATON et Hugues BONNEFOND

*Elus référents Agriculture Biologique
pour les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine*



Le Pacte bio en Nouvelle-Aquitaine

Pourquoi un Pacte ?

Début 2020, près de **7 000 exploitations bio** et **290 000 ha** de surfaces exploitées, **7,4 % de la SAU** est en bio.

L'agriculture biologique a confirmé sa grande progression en région Nouvelle-Aquitaine. Mais ce développement conduit à questionner les enjeux de la filière et les défis à relever. C'est pourquoi la Région, l'Etat, les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne ont voulu inscrire dans un pacte d'ambition régionale des objectifs pluriannuels en matière de développement de l'agriculture biologique, d'approvisionnement local, d'accompagnement des entreprises agricoles et agroalimentaires.

Achévé en 2020, ce pacte est reconduit pendant 2 ans.

En quoi le Pacte bio est-il une formidable opportunité ?

Ce texte-cadre permet de travailler autour d'objectifs communs : **atteindre à l'horizon 2022, 11 % de la SAU en bio** (surfaces certifiées AB ou en conversion) et **15 % d'exploitations en bio**.

Ce Pacte bio a également permis l'harmonisation des conditions de soutien aux agriculteurs (CAB, MAB et crédit d'impôt), ainsi que la publication d'appels à projets communs pour les structures de développement.

Les Chambres d'agriculture œuvrent ainsi au développement de l'agriculture biologique aux côtés d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, Bio Nouvelle-Aquitaine et de la coopération agricole.



Des lieux d'échange et de concertation régionale

Le COmité Régional de l'AB (CORAB)

Présidé par la Région et l'Etat.

Instance d'échanges pour piloter les outils financiers et les aides publiques alloués à la bio ainsi que les orientations du PACTE BIO.

La Chambre régionale participe au côté d'INTERBIO, de Bio Nouvelle-Aquitaine et des Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine.

Le comité régional d'orientation de l'AB

Présidé par la Chambre régionale d'agriculture, en partenariat avec INTERBIO et Bio Nouvelle-Aquitaine.

Ouvert à tous les acteurs de la Recherche et du Développement œuvrant au développement de l'AB.

Instance pour construire et suivre une politique régionale de développement de l'AB concertée et partenariale, en approfondissant un thème d'actualité chaque année.

Exemples :

- « *Comment conduire un développement maîtrisé de l'AB en Nouvelle-Aquitaine pour accompagner la structuration des filières ?* »
- « Des prix rémunérateurs et des innovations techniques pour les agriculteurs »
- « *Les enjeux de croissance de la bio* » : répondre aux attentes sociétales et environnementales avec des prix rémunérateurs »
- L'Agriculture Biologique dans le paysage des démarches de certification* (HVE)
- Pourquoi rester en bio demain ?



QUELQUES CHIFFRES SUR L'ACCOMPAGNEMENT AUX AGRICULTEURS

40 % des agriculteurs qui se sont notifiés en 2020 ont été accompagnés par les Chambres d'agriculture (diagnostic de conversion, formation, journée technique, RDV pour des informations...)

1 400 dossiers PAC bio

sont réalisés par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

6 Chambres réalisent plus de 25 % des dossiers PAC en bio de leur département (source DDT) : Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes et Haute-Vienne. Ce taux monte à 45 % pour la Corrèze et la Creuse.

1 300 diagnostics bio

réalisés par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine depuis 3 ans.

200 formations bio et techniques alternatives organisées

380 journées techniques et filières

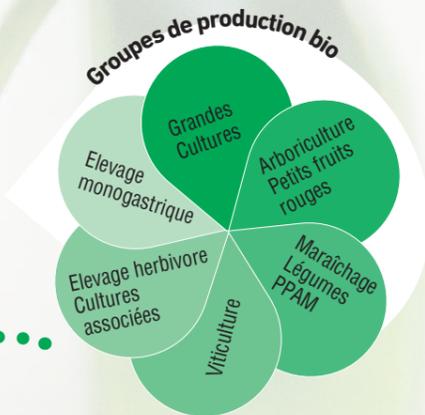
Les Chambres d'agriculture, une équipe au service des agriculteurs pour la réussite et la pérennité de leur projet

Sur le terrain : un réseau de plus de **60 conseillers** pour accompagner les porteurs de projet et les agriculteurs.

Dans chaque département : des **animateurs bio** (voir la carte ci-contre)

Un socle régional :

- avec des conseillers réunis par domaine d'expertise. **6 groupes de conseillers spécialisés par production** pour produire et diffuser des références technico-économiques
- avec un trinôme réglementation/aides bio/PAC : pour fournir une expertise, produire et diffuser des actualités réglementaires et les informations sur les dispositifs d'aide à la bio
- avec une animation régionale



Les référents bio départementaux

Coordonnées des référents bio départementaux :

- Charente-Maritime** : Céline MARSOLLIER (05 46 50 45 21 - 06 70 53 48 99)
- Deux-Sèvres** : Romaric CHOUTEAU (05 49 77 15 15 - 06 82 54 60 16)
- Vienne** : Audrey DUPUITS (05 49 44 75 24 - 07 71 58 84 03)
- Haute-Vienne** : Joséphine MARCELAUD (05 55 75 11 12 - 06 67 19 14 45)
- Charente** : Anne-Laure VEYSSET (05 45 24 49 36 - 06 25 64 54 55)
- Gironde** : Yann MONTMARTIN (05 56 35 00 00 - 06 85 03 92 83)
- Creuse** : Noëllie LEBEAU (05 55 61 50 31 - 07 71 07 81 16)
- Landes** : Emmanuel PLANTIER (05 58 85 44 13 - 06 85 09 73 72)
- Dordogne** : Laura DUPUY (05 53 45 47 65 - 06 02 19 62 07)
- Corrèze** : Isabelle CHEVRIER (05 55 86 32 33 - 07 63 45 23 76)
- Pyrénées-Atlantiques** : Ludvine MIGNOT (06 24 44 00 27)
- Lot-et-Garonne** : Séverine CHASTAING (06 77 01 59 97)
- Creuse** : Diâne MAGNAUDEIX (05 55 61 50 13 - 07 71 07 95 20)

Une expertise sur la PAC et sur la réglementation bio au service des agriculteurs

- Toute l'année : **3 conseillères spécialistes** de la réglementation et du cahier des charges bio, des aides bio et de la PAC
- Séverine CHASTAING - CA 47** - severine.chastaing@cda47.fr
- Noëllie LEBEAU - CA 23** - noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr
- Céline MARSOLLIER - CA 17** - celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr

- Tous les deux mois une **note d'actualité réglementaire**
- Chaque année avant la PAC : une **note PAC** dédiée à la bio
- Pendant la PAC : **accompagnement** à la réalisation des dossiers PAC bio



Les compétences des Chambres d'agriculture au service de la bio

Appui à la conversion

Définir son projet, réussir et sécuriser sa conversion à l'agriculture biologique

- Accueil et informations générales
- Conseil individuel pré et post-conversion
- Expertise réglementaire
- Optimisation des dossiers d'aides et PAC
- Formations
- Journées techniques



Accompagnement technique

Optimiser son projet et accompagner la performance des productions

- Accueil et informations générales
- Conseil individuel et collectif
- Expertise réglementaire
- Optimisation des dossiers d'aides et PAC
- Formations et journées techniques
- Groupes d'échange et partage d'expériences



DES CONSEILLERS SUR LE TERRAIN QUI VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS PROJETS D'ENTREPRISE

Essais & Démonstrations

- Acquisition de références
- Partenariat avec les instituts techniques et la recherche
- Visites d'essais et échanges



Installation

- Dispositif à l'installation
- Accompagnement de la transmission



Mise en marché

- Connaissance des filières
- Diversification
- Accompagnement personnalisé
- Partenariat avec Interbio

Des initiatives remarquables

tech & bio

Tech&Bio, une initiative des Chambres d'agriculture

Les Chambres d'agriculture ont créé un salon entièrement consacré aux techniques en agriculture biologique et agricultures alternatives.

Organisé tous les deux ans, il propose des démonstrations de plein champ, des conférences et ateliers de la production à la valorisation.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.tech-n-bio.com



Mois de la bio en novembre

Spécialement destiné aux producteurs et porteurs de projet

Organisé par Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture et INTERBIO.

Un mois de rencontres sur le terrain dans toute la Nouvelle-Aquitaine pour s'informer auprès de ceux qui produisent, transforment et vendent des produits biologiques.

Des producteurs bio ouvrent leurs exploitations pour échanger directement entre professionnels, avec des techniciens spécialisés et des opérateurs économiques, sur les défis techniques, les succès et les questions à se poser avant de se lancer, afin de réussir son projet en production biologique.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.moisdelabio.fr



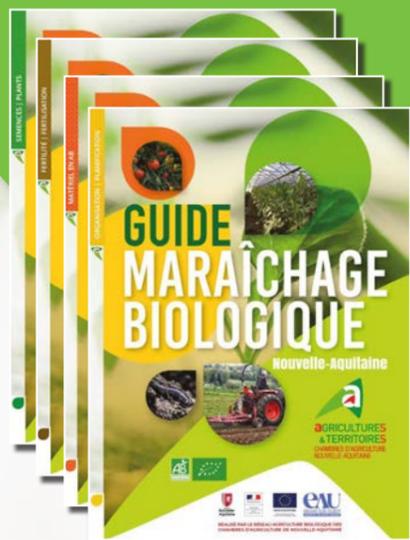
Guide maraîchage biologique en Nouvelle-Aquitaine

400 pages pour tout savoir !

4 livrets composent ce guide : **organisation et planification, fertilité et fertilisation, choix de son matériel, semences et plants.**

Ce guide rassemble les connaissances et savoir-faire des conseillers spécialisés en Maraîchage et Légumes bio des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

Il s'adresse aux porteurs de projet et aux maraîchers bio.



Auto-évaluation en ligne pour les éleveurs de bovins viande

pour se situer par rapport à la bio.

Il s'agit d'un auto-diagnostic rapide qui est une **première approche pour appréhender la conversion à la bio.** Il vous guide dans vos premières interrogations.

POUR VOUS AUTO-ÉVALUER - ELEVAGE BOVIN VIANDE



Vous avez un élevage de bovins viande ? Vous souhaitez vous situer par rapport à la bio ? Nous vous proposons un auto-diagnostic rapide qui est une première approche pour appréhender la conversion à la bio. Il vous guidera dans vos premières questions.

Prenez quelques minutes pour vous situer par rapport au bio !

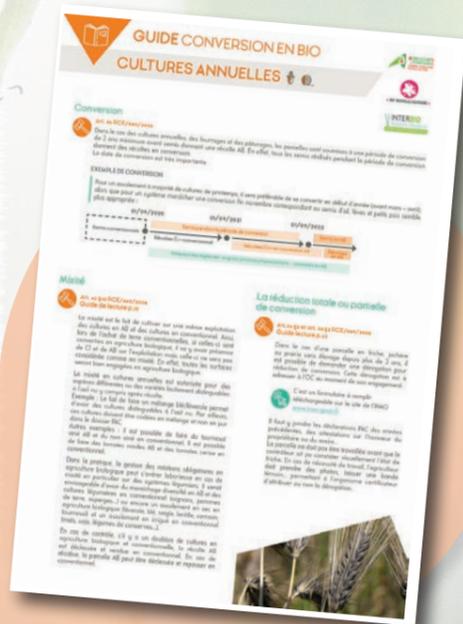
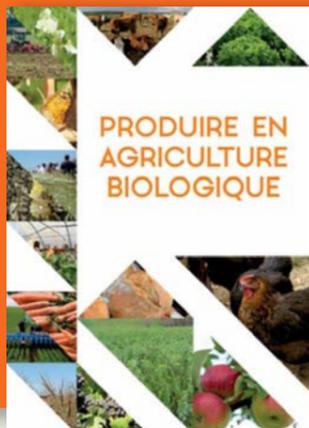
Auto-évaluation en ligne

Le Guide conversion

Il reprend le cahier des charges bio par production et avec des exemples concrets.

Disponible toute l'année.

Publié par les Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine.



Conseils de saison et repères technico-économiques : bulletins et fiches

- En *maraîchage et légumes bio*
- En *grandes cultures bio*
- En *élevage herbivore bio*



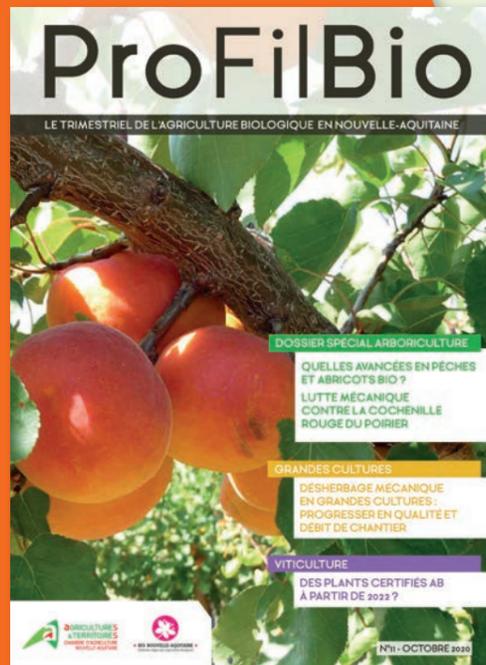
Revue ProFilBio une ressource technique

Publiée par les Chambres d'agriculture
et Bio Nouvelle-Aquitaine
3 numéros par an

Formulaire d'inscription en ligne
sur le site de la Chambre régionale
d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

(inscription gratuite)

Consulter les numéros déjà parus
sur le site de la Chambre régionale
d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine



Les collectifs de viticulteurs une force pour avancer en bio !



Les Chambres d'agriculture de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques et de la Vienne, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, proposent aux viticulteurs de rejoindre des collectifs de viticulteurs (qui envisagent de s'engager dans la bio ou déjà convertis). Ces collectifs ont pour objectif d'accompagner les conversions et de les pérenniser, le cas échéant.

Formule inédite en Gironde : les Grappes Bio

- des réunions bout de parcelle, l'appui de parrains (témoignages, retours d'expérience, réussites, échecs)
- des échanges entre pairs
- des ateliers techniques (en présentiel ou webinaire) hors saison végétative
- une plate-forme d'échanges (forum et documents techniques à disposition).

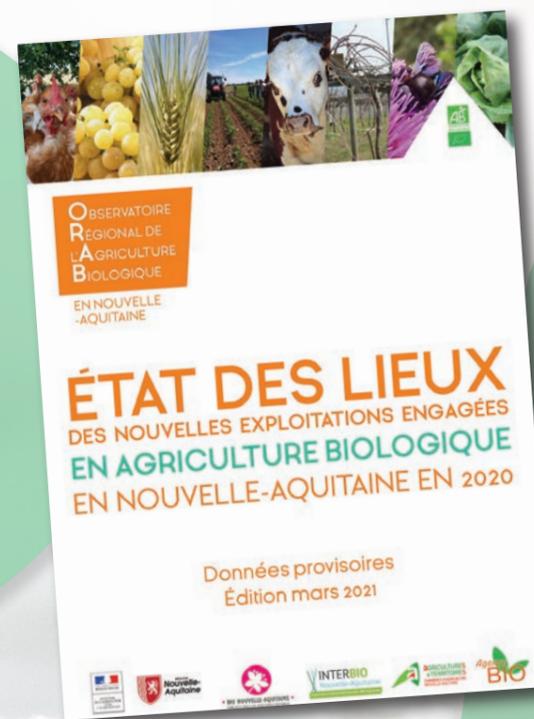
**En savoir plus
sur les Grappes Bio**



L'observatoire régional de l'AB (ORAB) : outil de suivi du développement de la bio

*par production et outil de prospective
avec les tendances par filière*

Publié par les Chambres d'agriculture,
INTERBIO et Bio Nouvelle-Aquitaine.





LE RESAQ

Ce réseau de conseillers spécialisés en production viticole, animé par Vigneron Bio Nouvelle-Aquitaine, est un lieu inédit d'échanges et de partage, rassemblant des structures diverses. Leur objectif commun est de faire en sorte que les vignerons bio en Nouvelle-Aquitaine aient accès facilement à un conseil technique fiable leur permettant d'atteindre leurs objectifs rendement.

[Découvrir le RESAQ](#)



Les actualités sur la bio

Tous les deux mois : la **newsletter de l'@B Chambres** avec toutes les actualités techniques et réglementaires sur la bio



... Et toutes les ressources technico-économiques

En ligne sur le site de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine
nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr



Contact CRANA : Pascaline RAPP
 Chargée de Mission Agriculture Biologique
 Tél : 05 55 10 37 84 / 07 71 12 83 49
pascaline.rapp@na.chambagri.fr